

# COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT

## Délibération du bureau prise par délégation

du 1<sup>er</sup> avril 2019

n°15

page 1/2

### EXTRAIT:

**GRAND  
CHÂTELLERAULT**

COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION

Nombre de membres en exercice : 25

PRESENTS ( 23 ) : M.ABELIN, M.PEROCHON, M.SULLI, M.COLIN, M.PICHON, Mme LAVRARD, M.TREMBLAIS, Mme BARREAU, Mme AZIHARI, M.MEUNIER, M.BEN EMBAREK, M.PREHER, M.BONNET, M.CHAINÉ, Mme MOREAU, M.JUG,E M.BARBOT, Mme DE COURREGES, M.GAUTHIER, M.HENEAU, M.GUIMARD, Mme PIAULET, M.MELQUIOND

POUVOIRS ( 2 ):

Mme BOURAT donne pouvoir à M.ABELIN  
M.DAGUISE donne pouvoir à M.JUGE

EXCUSES ( 0 )

Secrétaire de séance : Mme AZIHARI

**RAPPORTEUR : Madame Evelyne AZIHARI**

**OBJET : Soutien financier à la mise en œuvre par GEREPI d'un observatoire des impacts du changement climatique sur la réserve naturelle du Pinail**

*En juillet 2015, l'agglomération châteleraudaise a sollicité GEREPI, association gestionnaire de la réserve naturelle du Pinail, pour engager un travail de recherche pluridisciplinaire sur l'adaptation au changement climatique. En 2018, dans la continuité de ces travaux, qui ont bénéficié d'un financement de l'État de 48 000€ au titre de TEPCV (Territoire à énergie positive pour la croissance verte), GEREPI a développé le projet d'un observatoire des impacts du changement climatique et a intégré l'élaboration de cet outil scientifique à son plan de gestion. Cette initiative contribue de manière remarquable à la politique énergie climat de l'agglomération et figure dans le programme d'actions du Plan climat air énergie territorial 2018-2024.*

*Les couches de données que l'observatoire permettra d'accumuler, sur 200 mares sélectionnées, alimenteront le travail des chercheurs sur les composantes abiotiques et biotiques des milieux humides. L'observatoire constituera une des passerelles que l'agglomération s'efforce d'établir avec le monde de la recherche. Il fera également de la réserve du Pinail, et a fortiori du territoire châteleraudais, un laboratoire grandeur nature pour l'observation des réactions du vivant aux évolutions climatiques et pour la définition de stratégies de gestion adaptative de la biodiversité. La région Nouvelle Aquitaine, qui soutient les travaux du réseau de chercheurs Acclima Terra dont la vocation est également d'explorer la réalité du changement climatique sur le territoire régional, reconnaît d'ores et déjà la valeur de l'outil scientifique élaboré par GEREPI et devrait y contribuer financièrement. L'agglomération de Grand Châtellerault souhaite tout autant promouvoir cette activité de recherche scientifique, qui renforcera le rayonnement de son territoire. Pour le lancement de cet outil, elle accorde un soutien financier de 20 000 € à GEREPI.*

\* \* \* \* \*

**VU** la délibération n°2 du conseil communautaire du 22 avril 2014, déléguant une partie des attributions du conseil au bureau,

**VU** la délibération du n°4 du 19 novembre portant sur le projet de plan climat air énergie territorial,

**VU** l'article 3-III-7 des statuts de la communauté d'agglomération de Grand Châtellerault

sur la coordination de la transition énergétique,

**CONSIDERANT** que Grand Châtellerault doit intensifier la prise en compte dans sa politique territoriale d'adaptation au changement climatique,

**CONSIDERANT** que l'association GEREPI, qui gère la réserve naturelle du Pinail, a développé un outil scientifique pertinent pour observer les impacts locaux du changement climatique,

**CONSIDERANT** que l'observatoire des impacts du changement climatique du Pinail sera un facteur d'attractivité pour le territoire et qu'il renforcera le rayonnement de Grand Châtellerault,

Le bureau communautaire, ayant délibéré, décide :

- d'accorder à GEREPI, association gestionnaire de la réserve naturelle du Pinail, une subvention de 20 000€ pour le lancement en 2019 d'un observatoire des changements climatiques sur la biodiversité.

L'imputation budgétaire se fera sur la ligne : 6574/3550.

**UNANIMITE**

Certifié exécutoire

Par le président de la communauté d'agglomération

Publié au siège de Grand Châtellerault le 3/04/19

Pour ampliation,

Pour le président et par délégation,

La responsable du service juridique

Nadège GROLLIER